

COMITE DIRECTEUR DU 4 MARS 2025

COMPTE RENDU

Participants : Thomas Pourteau, Jérémie, Duval, Dominique Baffoin, Alexis Poupart, Carole Chevalier, Sylvie Baron, Noémie Le Gallic, Solenne Tobie, Isabelle Saxon, Etienne Peigné, Cécile Vinet, François Ménard, Gilles Rospars, Carlos Pelayo, Charlotte Légaut, Carole Bolot

1. AG FFCAM : Programmes des listes fédérales et consignes de vote

20 sièges pour les élus, la liste arrivée en tête reçoit 10 sièges, et les 10 autres places sont réparties à la proportionnelle.

Souhait d'une meilleure implication des régions, quelque soit la liste.

NB : liste « tous et toutes » rassemble des gros clubs des alpes. liste totalement nouvelle. Engagement club alpin est constituée de membres ayant déjà été élus.

analyse des programmes

Transition écologique :

- transversale à toutes les thématiques dans « l'engagement club alpin » avec un salarié dédié. Détails sur la prise en compte de la protection de l'environnement dans l'ensemble des activités.
- tous et toutes : une commission, des actions plus ponctuelles et moins développées.

Vie associative et fédérale :

- engagement club alpin : approche adaptée aux besoins spécifiques des clubs selon l'implantation (plaine, montagne), développer l'interclubs (forums). Nouveau statut pour les bénévoles non encadrants (stagiaires encadrants)
- tous et toutes : plus de marge de manœuvre aux régions (dans les 2 programmes).

Formation :

- engagement club alpins : nouvelles activités, livrets de formation, recyclage des initiateurs et instructeurs sur base de formation continue.
- tous et toutes : outils d'aide à la gestion de création de formations. Incitation financière pour les clubs qui « diplôment » des licenciés. Nouvelles formes de formation en ligne. carte fédérale pour les stagiaires.

Refuges et chalet : rénovation, entretien et promotion des refuges. Plus précis sur « engagement club alpin ».

Systèmes d'information :

- engagement club alpin : découpage entre le numérique et la com'. Projet global basé sur une ré-évaluation des besoins. Création d'une communauté de développeurs bénévoles pour des projets collaboratifs.
Culture et com : fédé ouverte aux novices, experts, com interne et externe
- « tous et toutes » : plus flou, rationalisation des sites webs, connecter les sites isolés, ressources en lignes pour l'enseignement des activités.

Inclusion et accessibilité:

- engagement club alpin : inclusion concerne les personnes handicapées, les femmes, les jeunes ... plus large.

- tous et toutes : centré sur les jeunes et l'escalade.

Relations extérieures : bcp plus précis sur la liste « engagement club alpin ».

Vote sur le choix de la liste : « engagement club alpin » à l'unanimité.

2. Vente de matériel Didier GUILMET

Représentant de la marque « black diamond » sur le secteur. Propose une soirée de déstockage des échantillons dans ses locaux. 50% de réduction sur du textile, du matériel...
=> accord de principe pour l'organisation,
=> demander un listing des ventes.
Sylvie le contacte pour l'organisation.

3. Subvention OMS

Subvention de 3943 euros reçue (montant alloué en fonction du nombre d'adhérents).

4. Impôts sur les sociétés

Courrier des impôts : le CAF n'est a priori pas concerné. François confirme auprès de JC Orton qu'il faut le barrer et renvoyer aux impôts.

5. Subvention bas carbone

Questions soulevées par le trésorier pour l'attribution de la subvention :

Gestion de cas particuliers (billets 1ère, camp d'été) et temps de gestion important. Questionnement sur le nombre de licenciés pouvant en bénéficier : si plafond atteint, 30 bénéficiaires maxi.

La subvention est plafonnée à 100 euros, en comparaison la licence rapporte 45 euros au CAF. Quid des sorties à l'agenda déjà complètes lors de la mise en ligne ?

=> Nécessité d'un bilan du dispositif (nb de bénéficiaires, montant des subventions, enveloppe totale).

Plafond de 100 euros / licencié en 2025

A ce jour l'enveloppe dédiée de 3000 euros n'est pas dépassée. La subvention est un argument pour inciter à prendre le train. Décision par vote : conservation du plafond à la majorité. Révision du montant si besoin suite au bilan réalisé fin 2025.

Dépenses prises en charge : billets de train en seconde classe, bus local, taxis ou location de voiture pour rejoindre l'hébergement (hors carburant). Uniquement sur présentation des justificatifs.

Validation préalable des dossiers par le CAF en transition avec une trame de demande (questionnaire en ligne et justificatifs) avant transmission au trésorier. Remonter au CD ou au bureau les dossiers qui posent question.

Camp d'été : choix individuel du train => pas de subvention

6. adhésion à l'association « camptocamp »

Accord du CD pour adhérer, François se charge de l'adhésion.

7. Remboursement des encadrants de sorties : quel cadre ?

Les seules sorties subventionnées par le club sont celles dans le cadre d'un cursus de formation. Validation des sorties « éligibles » à une prise en charge par le responsable d'activité, selon la typologie (ex : initiation, révision de manips).
Prise en charge des frais de transport et d'hébergement des encadrants par les participants à la sortie. A indiquer au stagiaire avant la sortie (noter le coût dans l'inscription).

Rappel : toute sortie à l'agenda doit être validée par le responsable d'activités.
Mettre à jour la page « vous organisez ».

8. Obtention du label CIMES

Label obtenu : reconnaissance des actions du club en matière d'environnement.
Le label sera remis lors de l'AG de la FFCAM.

9. sujets pour la prochaine newsletter

Cartes « auberge de jeunesse » disponible auprès du secrétariat.

Open de bloc : le podium + photos de l'événement.

Retour sur le stage NA2 (alpi et ski) - Carlos

Appel à volontariat pour la bibliothèque

Le retour du carnet pour l'emprunt du matériel.

10. Adhésion auberge de jeunesse

Accord pour la renouveler la carte.

Récipissé à présenter avec la licence caf pour une réduction dans les auberges de jeunesse.

11. Divers

Clefs d'accès au local : sujet abordé par Thomas à l'AG du Cédopac en avril.

Besoin de prévoir 2 clefs par activité + membres du CD.

Une fois résolu l'accès au local, réfléchir à organiser des permanences du mercredi soir tous les 15 jours.

Demander à Armelle de mettre à jour l'affiche avec les horaires d'ouverture.

Formulaire d'emprunt du matériel : remettre en place un carnet.

Matériel :

1 DVA et 1 baudrier léger égarés => accord pour remplacement.

Accord pour la location de DVA par le club quand il y a plusieurs sorties simultanément. Besoin de renouveler les DVA les plus anciens (> 10 ans).

Sacs air-bag : Carlos demande aux encadrants leur avis sur le sujet, si intérêt voir possibilité de participation du club à l'achat d'air bags personnels.

